

## FICHE UTILISATEUR PARTICULIER

DEMANDE INITIALE D'INSCRIPTION\*

MISE A JOUR DE COMPTE\*

Pour accéder aux déchèteries d'UNIVALOM, merci de joindre obligatoirement :

- ce **formulaire** dûment complété,
- l'attestation du contrat d'électricité ou une facture d'électricité récente à votre nom et prénom spécifiant le Point De Livraison (PDL),
- Votre pièce d'identité,

→ Par mail : [decheteries@univalom.fr](mailto:decheteries@univalom.fr) ou par courrier à l'adresse postale : UNIVALOM – CS 40506 – 06905 SOPHIA ANTIPOLIS

*Rappel : Le siège d'UNIVALOM n'accueille pas le public.*

Nom\* : .....

Prénom\* : .....

Adresse de facturation\* : .....

Code postal\* : .....Commune\* : .....

Téléphone fixe : .....Portable : .....

E-mail\* : .....  Je souhaite m'abonner à la newsletter.

Pour retirer le badge, lors d'une première inscription, une fois le dossier instruit par le service, vous recevrez un mail à imprimer de [decheteries@univalom.fr](mailto:decheteries@univalom.fr), qu'il conviendra de présenter en personne, muni de votre pièce d'identité, dans l'une des déchèteries UNIVALOM où vous pourrez effectuer vos dépôts : Antibes, Bézaudun, Cipières, La Colle-sur-Loup, Le Cannet, Mougins, Mouans-Sartoux, Puget-Théniers, Roquefort-les-Pins, Roquesteron, Valberg, Valbonne et Vallauris.

Il vous appartient d'informer nos services par mail à [decheteries@univalom.fr](mailto:decheteries@univalom.fr) en cas de :

- vol ou de perte du badge d'accès afin de procéder à son annulation et éviter ainsi toute utilisation frauduleuse.
- tout changement de coordonnées.

Conformément au Règlement Intérieur, le badge est strictement personnel et non cessible.

Vous demeurez responsable de celui-ci et de l'utilisation qui en est faite. Ainsi, vous devrez acquitter les avis de sommes à payer envoyés par le Service de Gestion Comptable d'Antibes.

La vérification du ticket ainsi que toute réclamation liée à votre apport doivent être faites le jour même auprès de l'agent de déchèterie. Toute réclamation a posteriori ne sera pas recevable.

Il vous appartient d'effectuer la mise à jour de votre dossier tous les 2 ans à date d'anniversaire.

**Je souscris aux conditions générales suivantes :**

- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur des déchèteries en vigueur disponible sur [univalom.fr](http://univalom.fr)\*
- J'accepte les modalités d'accès et de tarification disponibles sur [univalom.fr](http://univalom.fr).\*
- Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées et la conformité des documents originaux. \*

\*champs obligatoires

Date et signature : \*

Cadre réservé à l'agent de déchèterie  
(Verso du badge d'accès)

PESEE MANUELLE :  
Entrée :  
Sortie :  
Matière :

*Les informations recueillies sur ce formulaire ainsi que sur les justificatifs fournis font l'objet d'un traitement informatique destiné à la mise en place d'une carte d'accès aux déchèteries. Le destinataire des données est le Syndicat Mixte pour la valorisation des déchets ménagers UNIVALOM. Les données peuvent être partagées avec les administrations ayant signé une convention avec UNIVALOM.*

*La base légale du traitement est l'exécution d'une mission d'intérêt public.*

*Les données du dossier seront conservées durant la période d'utilisation du service ou jusqu'à ce que sa validité soit suspendue par UNIVALOM.*

*Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés et aux dispositions du Règlement général sur la protection des données RGPD 2016/679 du 27 avril 2016 vous bénéficiez d'un droit d'accès, rectification et de limitation aux informations qui vous concernent, vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.*

*Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif vous pouvez contacter UNIVALOM : [decheteries@univalom.fr](mailto:decheteries@univalom.fr).*

*Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.*

*Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.*